

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 21 JUIN 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt-et-un juin à 10 h 00, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la Présidence de Mme DOUENAT Marie-Claire, Maire.

Date de convocation : 17/06/2025

Nombre de conseillers en exercice : 15

Présents : 11

Pouvoir : 03

Exprimés : 14

Présents : Marie-Claire DOUENAT, Michel MARIE, Franck BRIEUC, Claudine DELACOURT, Claude ROBERT, Sandrine DUPAS, Anne DEBEIX, Colette PELOU, Patrick BOGUENET, Suzanne PERINA, Yves BOULAU

Absents excusés : Evelyne BARDOU (procuration à Marie-Claire DOUENAT), André BARDOU (procuration à Michel MARIE), Jacqueline LEYZOUR (procuration à Colette PELOU)

Absent : Karl PIRON

Secrétaire de séance : Colette PELOU

1) Approbation du procès-verbal du 2 juin 2025

Le procès-verbal de la séance du 2 juin 2025 est soumis à l'approbation du conseil municipal. En l'absence d'observation, ce procès-verbal est adopté à l'unanimité.

2) Bois des Mézières : abattage et vente de sapins

Lors de la précédente réunion du conseil municipal, Guillaume Masse, Coordinateur bocage et forêt à Dinan Agglomération, est venu présenter un diagnostic sylvicole relatif au bois des Mézières.

Une 1^{ère} offre de rachat avait été proposée pour la coupe sanitaire de sapins de Vancouver ainsi que pour une éclaircie d'amélioration des pins noirs.

Les servitudes, cheminements et milieux naturels devront impérativement être préservés lors des travaux. Un reboisement devra être réalisé sous 2 ans d'après l'itinéraire sylvicole validé par Dinan Agglomération.

Mme le Maire présente une 2^{ème} offre et demande au conseil municipal de se prononcer sur le choix de l'entreprise.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :
Décide de retenir l'offre mieux-disante de rachat de l'entreprise Silva Ouest de Trémoré (22) : (Grumette : 43 €/m³, Gros billons en pin : 30 €/m³, Petits billons : 13 €/stère, Trituration : 7 €/stère, Bois de chauffage : 17 €/stère),
Mandate Mme le Maire pour déposer la déclaration préalable à Dinan Agglomération,
Mandate Mme le Maire pour signer toutes pièces relatives à cette décision.

3) Recensement de la population en 2026 : Nomination des coordonnateurs communaux

Mme le Maire informe l'assemblée que le recensement de la population se déroulera du 15 janvier au 14 février 2026.

Il est nécessaire de nommer les coordonnateurs communaux qui seront chargés de la préparation et du suivi du recensement.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :
Décide de nommer en qualité de coordonnateur communal, Marie-Claude Lemonnier, et en qualité de coordonnateur suppléant, Valérie AMELOT.

4) Affaires diverses

1) Accès privé terrains rue de l'Ecotay

Trois lots vont être vendus par un privé rue de l'Ecotay. Mme le Maire fait part de la demande du propriétaire pour rétrocéder à la commune le chemin d'accès à ces terrains.
Le conseil municipal refuse à l'unanimité.

2) Composteurs

Sandrine Dupas estime que l'emplacement des composteurs près du Monument aux morts n'est pas approprié.

Mme le Maire précise que cet emplacement a été préconisé par le prestataire « Compost'tout » de Dinan Agglomération.

3) Jardin du presbytère

Yves Boulau évoque l'idée d'un jardin partagé au presbytère.

4) Caméras

Compte-tenu des incivilités et des dégradations récurrentes, la pose de caméras de surveillance est évoquée.

L'ordre du jour étant épuisé, Madame le Maire lève la séance à 11 h 00.

Le Maire,

Le secrétaire de séance,

Les membres,